

# LA POLITIQUE GENERALE DE L'ETAT

Pour accélérer le développement



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA  
Fivaviana - Tanindrazana - Fandrosoana

La politique générale de l'Etat  
que nous mènerons reposera  
sur trois piliers majeurs :

**01**

**Le capital  
humain**

**02**

**L'industrialisation  
et transformation  
économique**

**03**

**La gouvernance**

*« des efforts continus pour la réduction de la pauvreté et le renforcement des actions pour rattraper le retard de développement »*

Le 16 novembre 2023, le peuple malagasy a fait le choix de la continuité et de la stabilité. Le peuple a exprimé sa confiance et son adhésion aux politiques de développement que nous avons menées depuis 2019. Les 13 engagements transposés dans le Programme Emergence Madagascar en programmes, et sur lesquels sont encore alignés les appuis de nos partenaires techniques et financiers demeurent le socle de la Politique Générale de l'Etat.

Pour ce second mandat, l'objectif prioritaire est la réduction de la pauvreté, et l'amélioration du pouvoir d'achat tout en poursuivant nos actions pour rattraper le retard de développement.

Ces deux axes sont indissociables, le développement est conditionné par l'existence d'un Etat ayant la capacité de gouverner efficacement, d'éduquer, de soigner, de protéger, de relier par les infrastructures sa population. Mais le développement sera fragile si la population n'a pas un niveau de vie décent.



## « Des financements acquis pour les trois projets prioritaires »

En matière de lutte contre la pauvreté, depuis l'année 2023, nous avons engagé des réformes structurelles dans le secteur minier, de la télécommunication, de l'énergie, de l'agriculture et de la gouvernance qui permettront à notre pays, dès cette année, d'avoir un taux de croissance supérieur à la croissance démographique.



Ces réformes nous ont permis d'obtenir des financements à des taux concessionnels pour réaliser des projets catalyseurs contribuant à la réduction de la pauvreté :

- Le projet de productivité et de résilience des moyens de subsistance ruraux (225 Millions de dollars) qui touchera 150 000 ménages.
- Le projet de connectivité numérique et énergétique pour l'inclusion à Madagascar - DECIM (400 millions de dollars) qui a pour objectif d'atteindre 67% d'accès à l'énergie, et 3,4 millions d'utilisateurs d'Internet supplémentaires.
- Le projet de filets sociaux de sécurité et de résilience à Madagascar (250 millions de dollars) ciblera au moins 3 millions de personnes parmi les ménages les plus pauvres dans l'ensemble des régions.

Il appartient désormais aux Ministères sectoriels concernés avec leurs agences d'exécution respectives de mettre en œuvre ces projets conformément aux orientations fixées par la politique générale de l'Etat et surtout pour que la population puisse en ressentir les impacts.



# 01

## LE CAPITAL HUMAIN

*Une priorité absolue*

**Pour ce second mandat, le capital humain sera une priorité absolue incluant, entre autres, l'éducation, la santé, la formation et la protection sociale.**

L'amélioration de l'indice du capital humain permettra à notre pays d'atteindre une croissance économique durable, de préparer la jeunesse à la vie active en renforçant leur employabilité et renforcer l'intégration de notre économie à la concurrence régionale et mondiale.

# L'éducation

« Pour une éducation de qualité pour tous et avec comme principaux objectifs de diminuer la déperdition scolaire, préparer l'employabilité de la jeunesse, poursuivre la construction d'infrastructures aux normes. »



Nous développerons une éducation de qualité pour tous qui vise en premier lieu **l'amélioration du taux de scolarisation**.

Il s'agit également de diminuer la déperdition scolaire afin d'accroître les effectifs des différents cycles d'enseignement, de renforcer les compétences des enseignants et d'orienter le système éducatif vers l'employabilité des jeunes et la citoyenneté.

Concernant la formation professionnelle, nous prioriserons les **formations professionnalisantes à grande échelle** qui permettront aux jeunes

d'apprendre des métiers, d'exercer par la suite des activités génératrices de revenu et créer des petites et moyennes entreprises créatrices d'emploi.

L'objectif est de faire que chaque citoyen soit utile au sein de sa famille et de sa communauté pour ne pas devenir une charge pour le pays.

Dans une démarche de continuité, la **construction d'infrastructures suivant les normes** demeure inscrite dans les programmes et ce, sur l'ensemble du territoire. En effet, les élèves Malagasy ont le droit et méritent d'étudier dans des écoles

modernes et bien équipées.

Les établissements scolaires seront **dotés en matériels didactiques modernes** : manuels scolaires, tablettes, salles informatiques et laboratoires.

Nous poursuivrons la valorisation de l'enseignement supérieur.

Les universités que nous avons bâties devront être fonctionnelles et les différentes filières qui y seront proposées doivent répondre aux besoins exprimés par chaque région.

Pour améliorer la qualité de l'enseignement, les formations seront dispensées par des enseignants spécialisés nationaux et internationaux.

# La santé

« Pour un accès aux soins de qualité pour tous et partout et une meilleure maîtrise de la croissance démographique. » ”

Les 30 hôpitaux de référence en cours de finalisation devront être opérationnels dans les meilleurs délais. L'entrée en service de ces hôpitaux offrira des soins de qualité dans les régions et districts concernés. Notre système de santé doit être capable de répondre aux besoins de la population.

Nous poursuivons la construction d'infrastructures suivant les normes ainsi que **la dotation en équipements modernes** répondant aux standards internationaux au niveau des hôpitaux, notamment la mise en place d'une structure pour le dépistage du cancer du sein à travers **l'installation d'appareils de mammographies** dans les 6 chefs-lieux de province et qui se poursuivront dans les 24 régions.

Les 10 scanners devront être installés dans les meilleurs délais.

Les offres de soins seront mises à l'échelle : les Centres de Santé de Base pour les soins de proximité, les interventions médico-chirurgicales et les médecines spécialisées dans

les Centres Hospitaliers et Hôpitaux Manarapenitra dans chaque Région ou District.

Des blocs opératoires et des cabinets dentaires devront être installés dans les districts et jusque dans les communes.

Les **caravanes médicales et les cliniques mobiles** seront poursuivies avec des consultations spécialisées. Le fonds d'urgence médicale sera pérennisé jusqu'aux CSB II.

La **santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant** reste une priorité de santé publique à Madagascar. La maîtrise de la transition démographique face à la croissance économique devra être renforcée à travers une politique de planning familial gratuite à l'échelle nationale. En effet, le trop grand nombre de naissances entraine la baisse du niveau de vie des foyers. Les naissances doivent être maîtrisées afin de ne pas devenir un poids pour l'économie nationale.



# La protection sociale

« Pour un élargissement des bénéficiaires des programmes de filets sociaux afin d'assurer le relèvement des ménages vulnérables »



La stratégie en matière de protection sociale visera à étendre les programmes de filets sociaux à une plus large couche de la population vulnérable.

Pour que les aides arrivent aux plus vulnérables, **l'opérationnalité du registre des bénéficiaires doit être fiable et exploitable.**

Ce registre sera digitalisé et interopérable avec les autres programmes sociaux de l'Etat.

**Des nouvelles villes et des villages communautaires dans le cadre du projet ANKOHONANA MIARINA seront créés** à travers le pays pour permettre aux ménages bénéficiaires **d'exploiter des terrains agricoles** pour nourrir leurs familles.

Les bénéficiaires recevront des formations pour apprendre de nouveaux métiers leur permettant de créer des activités génératrices de revenus et pour favoriser leur réinsertion sociale.

**La lutte contre les violences basées sur le genre et la protection de l'enfance** constitue une mission permanente et primordiale des Ministères concernés.



# L'accès à l'eau potable pour tous

« Pour la poursuite de la mise en place des systèmes d'approvisionnement en eau potable »

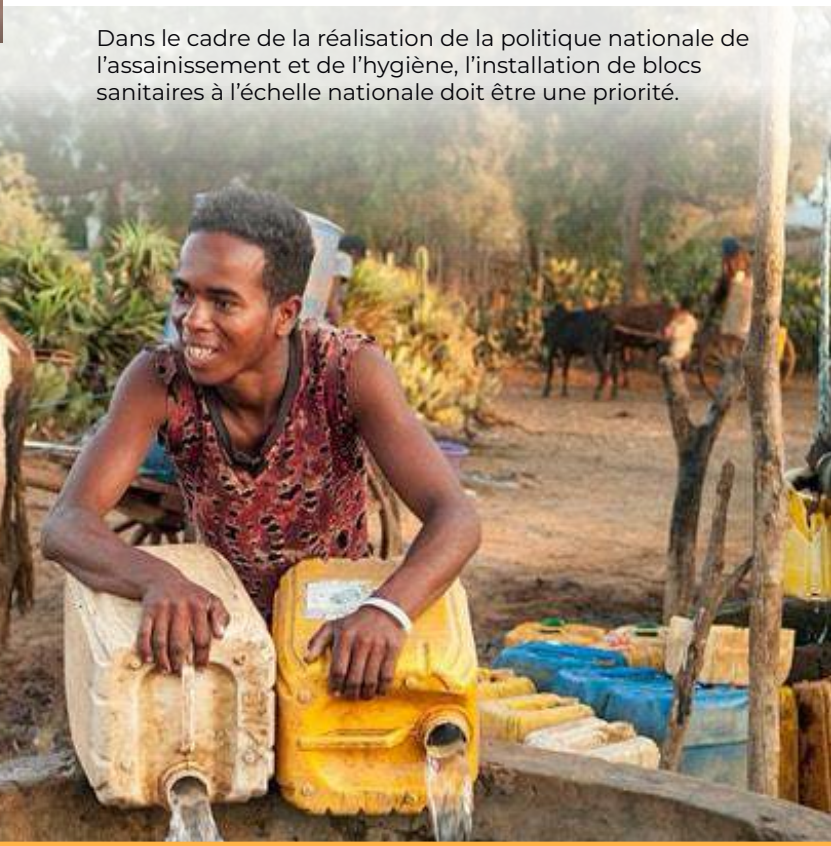


## L'alimentation en eau potable contribue au capital humain.

Nous poursuivrons la mise en place des systèmes d'approvisionnement en eau potable pour la population, notamment à travers les grands projets comme **la mobilisation de la ressource en eau de la rivière Efafo, le Projet d'amélioration de l'accès à l'eau potable (PAAEP) de Madagascar**, d'un montant de 220 millions de dollars, qui vise à accroître l'accès à l'eau dans la zone du Grand Antananarivo et dans certaines villes secondaires, le projet Water III, et dans les Communes.

Dans l'esprit de l'amélioration des conditions de vie et du bien-être de nos concitoyens, la mise en œuvre de la politique de l'accès à l'eau potable sur tout le territoire doit être poursuivi pour répondre aux besoins de la population.

Dans le cadre de la réalisation de la politique nationale de l'assainissement et de l'hygiène, l'installation de blocs sanitaires à l'échelle nationale doit être une priorité.





# Le Sport

pour le rayonnement de Madagascar

« Le développement du sport comme facteur d'épanouissement et de réussite de notre jeunesse »



Le succès des jeux des îles et les exploits de nos athlètes dans les compétitions internationales ont montré que la jeunesse contribue au rayonnement de notre pays. Nous continuerons à soutenir et à développer le sport comme facteur d'épanouissement et de réussite de notre jeunesse, notamment la création de **l'Académie nationale de haut niveau**.

Cette académie offrira aux athlètes la mise en place d'un mécanisme de soutien à travers des formations et perfectionnements adaptés à leurs disciplines respectives ainsi qu'un soutien financier.

Les gymnases et autres infrastructures sportives à travers le pays devront être opérationnels dans les meilleurs délais.



# 02

## L'INDUSTRIALISATION ET LA TRANSFORMATION ECONOMIQUE

*Produire et transformer localement, notre mot d'ordre  
pour l'industrialisation*

Nous avons besoin d'industrialiser **notre pays car notre objectif est de produire et transformer localement tout ce dont la population a besoin.**

Madagascar a besoin d'une croissance économique forte pour lutter contre la pauvreté.



# L'Industrialisation

« Faire de l'industrialisation un atout majeur dans le processus de développement du pays »



L'industrialisation est un passage incontournable dans tout processus de développement. Madagascar dispose de plusieurs atouts pour développer le secteur industriel tels qu'un coût de main d'œuvre compétitif, des matières premières de qualité réparties sur l'ensemble du territoire et des filières porteuses.

Mis à part les réformes déjà entamées, nous allons mettre en place des mesures incitatives afin d'attirer les investisseurs dans les secteurs les plus porteurs.

**Un dialogue public-privé sincère et priorisant l'intérêt général** sera instauré pour identifier les mesures fiscales, douanières, administratives pour une véritable politique d'industrialisation de Madagascar.

Nous **développerons des zones d'émergence** pour faire de Madagascar, **un pays émergent à fort tissu industriel**. Nous avons des avantages compétitifs dans le secteur textile, l'agro-industrie grâce aux avantages de l'accès préférentiel à des marchés développés comme l'AGOA, le COMESA et APE.

Notre situation géographique est un atout exceptionnel.

Nous poursuivons la mise en œuvre du projet visant à doter au moins chaque district, d'une unité de transformation adaptée aux filières de production existantes, « **ONE DISTRICT ONE FACTORY** ».

Pour lutter contre l'inflation, et le déséquilibre de notre balance de paiement, nous devons **produire localement les besoins de consommation courante de la population**.

**Le projet FIHARIANA** en partenariat avec les banques sera poursuivi et intensifié pour soutenir les jeunes à entreprendre.

**Le fonds souverain** qui est opérationnel actuellement sera un levier permettant à l'État d'impulser des projets transformateurs avec des partenaires.



# Le développement du secteur de la télécommunication

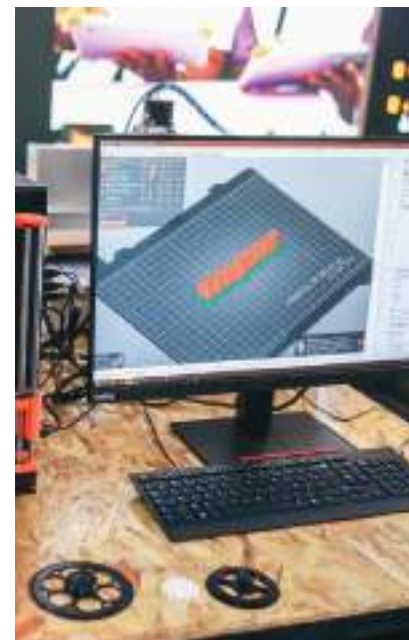
« Création de plus de 100 000 emplois directs pour renforcer la compétitivité de Madagascar »



La libéralisation du secteur de la télécommunication renforcera **la compétitivité de Madagascar dans le secteur BPO** ou **l'externalisation des processus métiers** (les centres d'appel, l'administration ou la programmation de logiciels). Selon une étude réalisée par la banque mondiale, **plus de 100 000 emplois directs** pourront être créés dans ce secteur.

Les emplois directs créés pourraient offrir d'autres opportunités d'emploi et d'activité économique connexe. Madagascar dispose **d'une main d'œuvre qualifiée qui maîtrise l'informatique et la langue française**. Madagascar a une **vitesse de téléchargement** exceptionnellement rapide qui figure **parmi les 25 meilleures au monde**.

Les Ministères concernés en collaboration avec l'EDBM devront alors mener des prospections et des campagnes de promotion **pour convaincre et attirer les investisseurs nationaux et internationaux** sur les avantages comparatifs de notre pays.



# Le développement du secteur minier

« Appliquer le nouveau Code minier et relancer les grands projets miniers pour faire du secteur un des principaux leviers de l'émergence du pays »



**Le nouveau code minier** ambitionne de transformer Madagascar en pays minier, et faire de ce secteur l'un des **leviers de l'émergence** par les retombées qu'il produira au niveau national et local. L'exportation légale de l'Or peut atteindre 900 millions de dollars par an, si nous en exportons 15 tonnes par an.

La mise en place d'une raffinerie aurifère est une priorité afin de formaliser et sécuriser la filière. Cela permettra de stabiliser notre monnaie à travers un meilleur équilibre de la balance commerciale.

Toutes les mesures indispensables pour légaliser et sécuriser la filière doivent être effectives.

Madagascar devra **relancer les grands projets miniers**.



# L'amélioration de la productivité agricole

« Améliorer la productivité agricole grâce aux financements obtenus »



Une croissance de 5% du PIB agricole contribuerait automatiquement à une croissance du PIB réel de 1 à 2%. Une augmentation de 10% de la croissance du secteur agricole réduira la pauvreté de 14%. Le secteur agricole représente 70 % de l'emploi total à Madagascar.

**L'amélioration de la qualité de vie des agriculteurs améliorera le revenu de la majorité des Malagasy. Pour atteindre cet objectif, l'État a négocié et obtenu des financements importants pour améliorer la productivité agricole, surtout dans la riziculture.**

Nous poursuivons **l'extension et la réhabilitation des surfaces cultivables en maîtrisant l'eau**. Dans le secteur rizicole, il faudra augmenter les surfaces cultivables de 100.000 ha supplémentaires à travers l'installation d'exploitations agricoles à grande échelle.

**Il faudra promouvoir les nouvelles méthodes de production, assurer la disponibilité des intrants agricoles, faciliter l'accès au crédit** surtout les systèmes de microfinance, **garantir la sécurité foncière** en poursuivant la certification foncière des terrains agricoles, **améliorer les circuits de commercialisation des produits agricoles**.

Le secteur agricole **répondra aux besoins de consommation alimentaire intérieure**, Une augmentation de 25% de la production de riz équivalent à 1 million de tonnes par an nous permettra d'atteindre l'autosuffisance. Cela se fera dans le cadre d'une politique de mise à disposition de semences et d'engrais auprès des agriculteurs dans l'ensemble de l'île et le renforcement des réseaux d'irrigation.

Les usines de transformation d'engrais dans les Greniers rizières devront être mises en place dans les 6 mois.



# Le développement du Tourisme

« Améliorer l'attractivité de Madagascar et en faire une destination mondialement connue »



Madagascar ambitionne de devenir une destination touristique mondialement reconnue pour **la gestion durable de son exceptionnelle richesse en patrimoine naturel, culturel et humain.**

L'industrie touristique contribuera de manière optimale à **l'accélération de la croissance économique** du pays en tant que stimulatrice **d'investissements étrangers et nationaux, pourvoyeuse de devises et créatrice d'activités génératrices de revenus et d'emplois au niveau des localités.**


Pour améliorer rapidement l'attractivité et la capacité de séduction de la destination Madagascar, il est essentiel **d'aménager des zones dédiées et équipées d'installations modernes et desservies par un système de transport multimodal.**

L'adoption du **nouveau code des investissements** a comme objectif **d'améliorer le climat des affaires à Madagascar**, en levant les nombreux obstacles administratifs et juridiques.

Madagascar dispose actuellement d'un cadre juridique favorable aux investissements. Les **Ministères concernés et l'EDBM** intensifieront leurs efforts pour **promouvoir l'attractivité de notre pays** et instaurer un dialogue public-privé efficace allant dans ce sens.



# La modernisation de Madagascar

« Pour la continuité et finalisation des projets mis en œuvre lors du mandat précédent » 

Les projets visant à la modernisation de Madagascar seront poursuivis, notamment :

- L'aménagement et l'équipement des villes
- Le développement des infrastructures des transports
- Les nouvelles villes et Habitat.

Les projets phares en cours de construction et de réalisation, actuellement, seront finalisés et opérationnalisés durant le second mandat : **Autoroute (Tana-Tamatave), Fly over (Anosizato, Maki), Transport par câble, Tanamasoandro, RN 13, RN 10, RN6, RN31...extension du port de Toamasina. Nous poursuivrons aussi les efforts pour la réhabilitation des routes nationales, et particulièrement les réseaux structurants.**



Les **routes de connexions interrégionales et intercommunales seront aussi réhabilitées** pour desservir, désenclaver et développer les zones productrices, les zones rurales mal desservies.

La **modernisation des aéroports, des infrastructures portuaires et fluviales**, surtout à vocation économique et touristique demeure une priorité.

La modernisation de Madagascar à travers le secteur du BTP contribue significativement à la croissance économique de notre pays.





Les deux grands projets de construction de **centrale hydroélectrique Sahofika et Volobe** qui auront une puissance installée cumulée de 312 MW devront entrer dans la phase de construction cette année. Le projet Sahofika bénéficiera au Réseau Interconnecté d'Antananarivo-Toamasina et Fianarantsoa. La centrale hydroélectrique de Volobe, quant à lui, vise à satisfaire les besoins de plus de 2 millions de personnes. Ce projet permettra de produire, de raccorder et d'éclairer les principales villes du pays notamment dans la Région Atsinanana.

Le **redressement de la JIRAMA** demeure plus que jamais une priorité afin de réduire les subventions publiques qui captent des ressources budgétaires conséquentes, lesquelles devraient

être allouées aux autres projets de développement.

**L'hybridation des centrales électriques** sera poursuivie et constitue une priorité pour réduire les coûts de production. Nous prioriserons l'utilisation des ressources renouvelables dans notre politique énergétique.

Les 47 parcs solaires devront être déployés avant le 26 juin de cette année sur les 46 districts prévus et seront étendus dans tous les districts de Madagascar.

**Le programme HAZAVANA HO ANAO** qui permettra à chaque ménage d'avoir un accès à un éclairage solaire à faible coût sera déployé sur tout le territoire. Cette initiative permettra à la population de faire des économies sur le pétrole lampant à raison de 30.000ar/mois en moyenne.



# 03

## GOVERNANCE ET ETAT DE DROIT

*Un focus sur les valeurs démocratiques et la bonne gouvernance*

Nous allons œuvrer pour la mise en place d'un Etat fort respectant les valeurs démocratiques et la bonne gouvernance.



# La paix et la sécurité

« *Garantir la paix durable et la sécurité dans tout le pays en continuant les projets mis en œuvre durant le mandat précédent et en adoptant de nouvelles stratégies* »

La paix et la sécurité demeurent toujours une priorité. Nous poursuivons la modernisation et la professionnalisation de nos armées pour garantir la souveraineté de l'État sur tout le territoire national terrestre, maritime et aérien. La mise en des Bases Opérationnelles Avancées et Détachements Spéciaux de Sécurité, ainsi la dotation en équipements devront être poursuivis.

**La sécurisation dans les zones rurales** sera intensifiée, l'éradication du phénomène Dahalo n'est plus une utopie au vu des résultats obtenus lors du premier mandat. Une nouvelle stratégie axée sur **une meilleure réactivité et la proximité** devra être déployée pour lutter contre l'insécurité urbaine et le grand banditisme.

Nous œuvrerons pour une **justice forte, intègre, et accessible à tous**, à travers l'implantation de nouveaux tribunaux dans les districts et l'accélération du traitement des dossiers. Nous poursuivons nos efforts pour l'humanisation de la détention.



# La lutte contre la corruption

La lutte contre la corruption sera toujours considérée par nos concitoyens comme un simple slogan tant que **les auteurs** de détournements de deniers publics, de captation des ressources publiques ne seront pas **sévèrement punis** et que **les fonds détournés ou les biens mal acquis ne seront pas rétrocédés à l'Etat.**

La transparence et la probité sont des préceptes de gouvernance qu'il faudrait respecter et pérenniser dans tous les domaines de l'administration publique. Chaque administration est tenue de mettre en œuvre des réformes visant à améliorer la qualité de leurs services, et à simplifier leur procédure en priorisant la digitalisation dans la délivrance des documents administratifs usuels tels que : certificats de résidence, certificat de situation juridique, acte d'état civil, passeports, carte grise, permis de conduire, casier judiciaire, ...

« Mettre les priorités sur la probité et la transparence, la simplification administrative. »



## Digitalisation de l'administration et réforme des finances publiques

« Des projets de modernisation accélérés et de nouvelles réformes mis en œuvre pour un meilleur fonctionnement de l'administration »



La **digitalisation de l'administration** sera accélérée et pérennisée.

Il devra être attribué à chaque citoyen malagasy un identifiant unique qui facilitera son accès aux informations et documents administratifs qui lui sont associées.

**La digitalisation** sera également étendue au système judiciaire notamment au niveau des **chaines pénale, civile, administrative et financière sur l'ensemble des Cours et Tribunaux du Territoire.**

**Il faut accélérer et pérenniser le système de paiement des bourses et autres indemnités des agents publics.**

La **modernisation de la gestion des finances publiques** sera accentuée, le développement de notre pays repose sur la **gestion efficace et efficiente des ressources financières de l'État.**



# La Décentralisation

« La territorialisation des politiques publiques ; une des premières priorités de la Décentralisation » »

Notre politique de décentralisation transposée dans la lettre de **politique de décentralisation émergente** se base sur la **territorialisation des politiques** publiques afin d'assurer l'émergence socioéconomique des collectivités territoriales décentralisées.

**Les communes** seront le cadre de **réalisation des politiques publiques territoriales pour l'implantation des infrastructures de base.**

**Les régions** piloteront la réalisation des actions de développement d'envergure régionale notamment en matière **d'aménagement du territoire, de construction et de gestion d'infrastructures à vocation régionale.**





Madagascar est le **3e pays au monde le plus vulnérable aux changements climatiques**.

**Les politiques publiques** devront intégrer cette nécessité de s'adapter aux défis climatiques. Les **projets ou investissements publics** qui seront réalisés par l'Etat et les collectivités respecteront le **principe du développement durable** « qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

**La protection de l'environnement** constitue plus que jamais une nécessité dans la course contre la montre pour lutter contre le réchauffement climatique.

**La reforestation à grande échelle**, en partenariat avec les communautés de base, les collectivités territoriales

décentralisées, les ONG et associations sera pérennisée, car elle constitue une méthode naturelle pour lutter contre le réchauffement climatique. Nous **intensifions la protection de nos forêts naturelles** qui abritent une biodiversité endémique. Il faut concrétiser notre objectif de reboiser une surface de 40.000 hectares par an.

Actuellement, nous sommes dans le cadre du programme FEC, le Gouvernement devra engager des discussions avec le FMI pour un nouveau programme dans le cadre de la **facilité pour la résilience et la durabilité (FRRD)**. Nous sommes disposés à procéder à des réformes de haute qualité portant sur **les défis structurels liés à la préparation au changement climatique ou aux pandémies** qui correspond d'ailleurs à notre vision.



# La culture

*La diversité culturelle;  
notre force, notre richesse* ”

Enfin, la singularité de notre culture est une grande richesse pour notre pays, nous mènerons **une politique culturelle mettant en valeur la diversité et la complémentarité de notre culture** à travers la poursuite du programme de réhabilitation de nos musées et sites historiques.









*Telle est Monsieur le Premier Ministre, Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement, la politique générale de l'Etat que vous êtes chargés de mettre en œuvre. Il appartient au Gouvernement d'adopter rapidement le programme de mise en œuvre, en l'inscrivant dans un cadre temporel, avec des objectifs quantitatifs et qualitatifs mesurables sur lequel vous vous engagerez et qui permettront d'évaluer vos performances et surtout les effets de nos actions sur l'amélioration du niveau de vie de nos concitoyens.*